

Rapport public Parcoursup session 2024

Université Côte d'Azur - Licence - Musicologie

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université Côte d'Azur - Licence - Musicologie (20441)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 15%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 50%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Côte d'Azur - Licence - Musicologie (20441)	Jury par défaut	Tous les candidats	90	429	429	429	60

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Côte d'Azur - Licence - Musicologie (20441)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	224	224	224	33	55 %
			Masculin	205	205	205	27	45 %
			Total	429	429	429	60	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université Côte d'Azur - Licence - Musicologie (20441)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	15	15	15	0	0 %
				Sans mention	106	106	106	19	45,2 %
				AB	96	96	96	13	31 %
				B	73	73	73	7	16,7 %
				TB	28	28	28	3	7,1 %
				TBF	2	2	2	0	0 %
				Total	320	320	320	42	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	2	2	2	0	0 %
				Sans mention	20	20	20	3	37,5 %
				AB	17	17	17	2	25 %
				B	11	11	11	2	25 %
				TB	5	5	5	1	12,5 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	55	55	55	8	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	2	2	2	0	0 %
				Sans mention	9	9	9	3	75 %
				AB	9	9	9	1	25 %
				B	6	6	6	0	0 %
				TB	4	4	4	0	0 %
				Total	30	30	30	4	100 %
				Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	11	11	11	3
			TB		5	5	5	2	40 %
			Total		16	16	16	5	100 %
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	6	6	6	1	100 %
				B	2	2	2	0	0 %
				Total	8	8	8	1	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Côte d'Azur - Licence - Musicologie (20441)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	294	294	294	40	66,7 %
			En réorientation	69	69	69	12	20 %
			Non scolarisés	57	57	57	7	11,7 %
			Scolarité étrangère	5	5	5	1	1,7 %
			Autres	4	4	4	0	0 %
			Total	429	429	429	60	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Côte d'Azur - Licence - Musicologie (20441)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats	Notes en première et terminale en français, matières artistiques, anglais, mathématiques, histoire-géographie, sciences, langues, philosophie, connaissance du monde contemporain.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité de l'expression écrite	Rapport du conseil de classe.	Très important
	Méthode de travail et autonomie	Rapport du conseil de classe.	Très important
Savoir-être	Avoir des notions de base en musique, avoir une pratique musicale régulière, même amateur est un pré-requis fondamental. Signaler si inscription au Conservatoire et donner le cursus"	"Projet de formation, lettre de motivation : indiquer le ou les cursus suivis en musique".	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet professionnel ou académique	Lettre de motivation accompagnant le dossier.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Pratique musicale avérée	Formation et description de la formation dans la lettre de motivation.	Essentiel

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les profils attendus sont ceux qui s'accordent aux attendus nationaux, par l'appréciation des compétences académiques et transversales acquises pour le baccalauréat avec notamment :

- un excellent niveau académique dans les disciplines majeures de la formation suivie pour la préparation du baccalauréat (quelle que soit la série), ce qui permet d'apprécier les capacités d'investissement de l'élève dans un choix qu'il a opéré pour des disciplines majeures ;
- les capacités d'investissement de l'élève dans la formation suivie et/ou son projet de formation, avec les avis saisis par le chef d'établissement.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Certains candidats présentent des éléments démontrant des faiblesses dans les enseignements du secondaire participant au classement pour entrer dans cette formation. Aussi il est indispensable que les candidats visent une progression significative de leurs résultats s'ils veulent augmenter leur chance de réussite. Ces éléments sont prépondérants au classement (note de 1ere, de terminale et des épreuves anticipées du baccalauréat).

Nous conseillons aux candidats de s'attacher à mettre en évidence leur intérêt pour la filière demandée notamment en rédigeant leur motivation avec des arguments plus axés sur un projet professionnel en étroite relation avec ses résultats et de la formation demandée. En outre, il est particulièrement conseillé de soigner la maîtrise de la langue française, ce qui constitue un critère important, pris en compte dans les résultats.

Les résultats obtenus dans des compétences artistiques de préférence en rapport avec la musique sont prises en compte.

Signature :

Jeanick Brisswalter,

Président de l'établissement Université Côte d'Azur